

RESUME DU PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ DU PROJET PUDTR

Le Plan de Sécurité du PUDTR s'inscrit dans Le Cadre environnemental et social (CES) de la Banque Mondiale (BM), en particulier les normes environnementales et sociales 1 et 4 (NES1 et NES4), qui exigent que les emprunteurs évaluent et gèrent les risques et impacts sociaux potentiels découlant des opérations financées par la BM, y compris les menaces contre la sécurité humaine, les conflits intercommunautaires ou interétatiques, ainsi que la criminalité ou la violence générale

L'objectif de ce document est de décrire l'organisation à mettre en place pour anticiper et réaliser les actions de protection des personnels présents sur le projet d'urgence de développement territoriale et de résilience (PUDTR), face à une crise majeure survenant dans le pays ou dans les zones d'intervention dudit projet.

Ce Plan a pour but d'aider les décisionnaires à agir avec le maximum d'efficacité, et de préciser, dans toute la mesure du possible leurs tâches. Il est destiné à l'ensemble du personnel sous contrat de travail, et reprend des conseils de prudence et recommandations qu'il convient de lire et de suivre attentivement. Le présent document est un document interne au projet à ne pas diffuser à l'extérieur.

Aussi, le plan de gestion des risques s'adresse principalement aux gestionnaires de la sécurité (DG DGD, Chef du projet PUDTR, le point focal sécurité) et, ainsi qu'au personnel national et international, missionnaires, consultants, bailleurs.

Ce Plan fera l'objet d'une revue globale afin d'en actualiser les informations obsolètes ou dépassées sur une base annuelle. A chaque évolution du contexte et en particulier lorsqu'un nouveau niveau d'alerte est décidé ce guide fera d'office l'objet d'une mise à jour, afin de s'assurer de la bonne adéquation des mesures proposées avec la situation observée. **Ce processus est initié par le point focal sécurité après avoir informé le chef de projet.**

D'une manière générale le Plan de sûreté est revu à chaque fois que la situation l'exige. Toute augmentation ou réduction importante des effectifs ou des installations du projet dans les zones d'interventions, susceptibles d'avoir un impact sur le niveau d'exposition au risque du projet, exige également une relecture critique de ce Plan.

Le point focal sécurité est responsable de l'application et de la mise à jour du Plan de sécurité, du respect des procédures décrites et de la connaissance que doivent en avoir le personnel, les consultants et les missionnaires. **En toutes circonstances, le point focal sécurité a le dernier mot sur toutes les questions de sécurité et de sûreté mais la responsabilité incombe entièrement au chef de projet** (toute décision concernant les mesures à prendre, les règles, les méthodes, l'itinéraire d'évacuation, les contacts extérieurs...).

Le PUDTR intervient principalement dans deux régions : quelques communes de la région de la boucle du Mouhoun et de l'Est. Dans l'ensemble des communes d'intervention du projet, le niveau de sécurité est moyen pour le moment et permet le déroulement des activités sans trop d'incidents lié aux activités des groupes armés terroristes. C'est d'ailleurs l'accessibilité sur le plan sécuritaire qui a été l'une des conditions déterminantes pour sélectionner lesdites communes. Après l'analyse des risques sécuritaires, les menaces susceptibles de peser sur le PUDTR dans les zones d'intervention sont :

- **Le terrorisme**, qui est le fait d'une myriade de groupes armés capables de mener des actions d'harcèlement à faible effectif, des actions indirectes, attaques ponctuelles à l'arme de moyenne

portée ou des attaques suicides. Les cibles non protégées restent les plus sensibles. La Région du Nord, plus récemment de l'Est, et les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso sont les zones les plus sensibles à cet égard ;

- **Le risque de kidnapping**, qui reste une pratique privilégiée par les différents groupes terroristes opérant dans toute la région. Le niveau de menace actuel est de plus en plus élevé dans les régions de la zone d'intervention du projet surtout pour les agents de l'administration publique ;
- **Le développement de la criminalité**, qui est une conséquence des liens très étroitement entretenus par les réseaux traditionnels de contrebandiers avec les groupes terroristes présents au Sahel. Certaines routes nationales sont touchées par le phénomène des « coupeurs de route ». Les coupeurs de route restent menaçants surtout dans la région de la boucle du Mouhoun ;
- **Les cambriolages, vols et agressions** sont de plus en plus courants dans **certains quartiers** de la capitale et des grandes villes et commence à devenir récurrents dans les zones rurales et ville comme Fada et Dédougou qui accueillent de plus en plus des déplacées internes. ;
- **Les conflits intercommunautaires** : le Burkina Faso est connu pour sa tolérance et la cohabitation entre les différentes communautés. Néanmoins, ces dernières années des tensions sont apparues entre certaines communautés entraînant parfois certains incidents violents ;
- **Les mouvements de foules et les manifestations** : Depuis les manifestations contre la vie chère, l'insurrection populaire et à la suite de la libéralisation de l'espace public avec le changement de régime, le nombre de grèves et manifestations se sont multipliées ces dernières années, particulièrement dans la capitale. Celles-ci se déroulent souvent calmement et les FSI tentent d'éviter l'escalade, mais des débordements ne sont pas rares.
- **Les accidents de la circulation**, causés par l'état des infrastructures routières surtout celle de la région de l'Est, la vétusté des véhicules ou les comportements des conducteurs. Les deux roues constituent, particulièrement à Ouagadougou et dans les grandes villes un risque accru ;
- **Les potentiels abus des groupes dits des Initiatives locales de sécurité** : L'absence ou la faible présence de l'État burkinabé et la difficulté qu'a son système sécuritaire à protéger les populations ont rendu ces groupes de plus en plus influents (les Koglweogo à l'est et les Dozos dans la boucle du Mouhoun). La montée de ces groupes pourrait être une réponse à la montée du banditisme, en particulier le vol de bétail et la prédation flagrante contre les marchés et les commerçants dans les zones d'intervention.
- **Les potentiels abus des forces de défense et sécurité**
Le fait que les FDS soient de façon récurrente la cible et plusieurs fois victime des GAT a augmenté la récurrence des exactions commises par eux. C'est pourquoi depuis le début de l'année 2020 la communauté internationale commence à être inquiet et cela a fait réagir un certain nombre d'acteur internationales comme le CICR, HRW. Il serait donc nécessaire de sensibiliser le staff du projet sur l'attitude à avoir lorsqu'ils vont se retrouver face aux FDS.
- **Les aspects médicaux et sanitaires, la covid-19** :
La Covid-19 a un impact dramatique non seulement par les effets de l'épidémie elle-même au niveau de la santé, mais aussi au niveau politique par le fait qu'au Burkina et dans d'autres États africains, le virus risque de faire disparaître le peu de légitimité résiduelle des dirigeants et de l'administration qui avaient déjà des difficultés pour fournir de bons soins à leurs populations et qui maintenant sont obligés de prendre des mesures de confinement qui impactent négativement sur le niveau de vie des populations surtout dans un pays où les infrastructures hospitalières sont très

précaires.

Le plan de gestion sécuritaire a procédé à l'analyse approfondi de ces différents risques identifiés en procédant à leur évaluation et à leur hiérarchisation. Cela a permis de définir pour chaque risque, les mesures de mitigation qui sied.

Par ailleurs, le plan définit des procédures et des directives d'ordres générales en termes de prévention (veille sécuritaire, sensibilisation, formation), de sûreté des déplacements du personnel dans les zones de mise en œuvre du projet, de protection des sites du projet et de gestion de la communication et des urgences médicales. En plus, une synthèse des mesures à prendre en fonction des risques accompagne le document.

Au demeurant, le plan de gestion sécuritaire définit un plan de contingence qui précise les phases de veille et d'alerte et détermine un plan d'évacuation.

Chaque membre du personnel a la responsabilité de promouvoir la sécurité et se doit de suivre toutes les règles et les procédures figurant dans le présent plan de gestion de la sécurité. ***Tout manquement peut générer un danger pour la vie et la sécurité des membres du personnel du projet.*** D'un budget estimatif de 78 800 000 F CFA, le plan de sécurité est conçu pour contribuer à la sécurité de tous, et pour permettre de travailler efficacement dans un environnement sécurisé.